

Aire-sur-l'Adour – Nogaro - La Polyclinique des chênes est sauvée

Le tribunal de commerce approuve la reprise par Clinifutur



Aire-sur-l'Adour – Nogaro - La Polyclinique des chênes est sauvée

Ce jour, vendredi 16 décembre à 11 h 30, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a décidé d'agréer le projet de reprise de la Polyclinique des chênes par le groupe de santé Clinifutur (1). C'est un soulagement pour tous : le personnel, les médecins et surtout les habitants de l'ouest du Gers.

Clinifutur va investir 10 millions d'euros, refaire l'hôtellerie et amener des médecins en plus de ceux qui sont sur place.

Mais on se souvient que le syndicat SUD avait bloqué le projet de reprise précédent de Clinifutur, car ce groupe ne voulait pas inscrire dans le marbre un 13e mois pour le personnel. Actuellement, pendant le redressement judiciaire, tous les accords sociaux ont été déclarés caducs. Il faudra donc tout renégocier.

Optimisme

Mais les médecins sont optimistes, car ils savent qu'ils ont une clientèle actuelle, et aussi potentielle, importante et que leur outil de travail ne pourra que s'améliorer. Ils sont très reconnaissants pour les appuis politiques qui permettent désormais à la Polyclinique d'avoir un avenir dégagé devant elle. Le Gers, en la personne du président du Conseil départemental Philippe Martin, de la présidente de la Communauté de communes du Bas-Armagnac, Élisabeth Dupuy-Mitterrand et Christian Peyret, entre autres, ont mouillé leur chemise pour ce résultat.

Rappelons qu'en 2015, 51,5 % des votants du personnel avaient dit oui à Clinifutur. Score que celui-ci avait jugé trop faible pour aller plus loin.

(1) Clinifutur est un des 10 plus importants groupes privés de santé de France.

N.B. - La photo provient du site Internet de la Polyclinique des chênes.